

Compte rendu des débats du Conseil Municipal du 28 avril 2026 à destination des  
habitants

Début de séance : 20h00

Présent.es : Richard Bladou, Eric Bossion, Maëlys Cayrol, Alexandre Delfaud, Maxime Hug, Valentin Juredieu, Martine Mercier, Jacques Montal, Marianne Murat, Jean Pierre Sales, Nathalie Schocron, Sylvie Thamié.

Absent.es excusés : Frédéric Grave (procuration à Maxime Hug) et Agnès Morinière (procuration à Martine Mercier)

Absent.e : Sophie Doumenc

1) Validation du procès-verbal du 2 avril 2026 et nomination du secrétaire de séance

Martine Mercier est élue secrétaire de séance à l'unanimité.  
Le PV est présenté et adopté à l'unanimité.

Nous rappelons que ces comptes rendus et les procès-verbaux (PV) transcrivant les délibérations sont des documents de nature différente. Les comptes rendus sont rédigés par deux conseillères municipales afin d'informer la population du contenu des débats et décisions au sein du conseil municipal. Les PV sont des actes administratifs officiels faits par les secrétaires de mairie dans un cadre légal et transmis en préfecture.

2) Vote des taxes

Plusieurs choix ont été proposés par Maxime Hug. L'idée première étant de ne « rien faire » et donc de ne pas augmenter le taux d'imposition, cependant, entre temps la base nationale à elle diminuée donc en restant neutre, la commune verrait cette recette diminuer par rapport à l'an dernier. Autre choix, rester sur la légère augmentation de ces dernières années soit 1% ce qui génère environ 3000€ de recette supplémentaire par rapport à 2025 et permet de suivre l'inflation.

En chiffre c'est : 295 705€ d'impôts perçus en 2025, 294 685€ en cas d'absence d'augmentation cette année, 298 703€ avec une augmentation d'1%.

L'augmentation de 1% est voté à l'unanimité.

### 3) Vote du budget commune et des budgets annexes

Pour les budgets annexes, ce sont des jeux d'écriture afin d'équilibrer les budgets, rien de spécial n'est à notifier, seuls les travaux prévus à la boulangerie sortent de l'ordinaire (porte et climatisation).

#### **Budget de Lavalade :**

Fonctionnement : 35 095.89 €

Investissement : 37 541.93 €

#### **Budget Photovoltaïque :**

Fonctionnement : 16 635.16 €

Investissement : 30 317.95 €

#### **Budget Boulangerie :**

Fonctionnement : 18 720€

Investissement : 59 550.61 €

L'ensemble des budgets sont à l'équilibre.

#### **Budget communal**

Fonctionnement : 1 151 747.83€

Investissement : 719 399.79 €

**Pour voir le détail de ce budget vous pouvez vous référer au CR précédent où apparaissent au DOB (débat d'orientation budgétaire) l'ensemble des projets envisagés pour cette année.**

Monsieur le Maire précise que c'est très rare pour une commune de la taille d'Assier d'avoir un fonctionnement de plus d'un million d'euros, budget comparable à une commune comme Bagnac sur Célé par exemple.

Il nous indique aussi avoir eu un rendez-vous avec la perceptrice qui félicite la commune pour la santé économique malgré la tendance actuelle qui est plutôt contraire.

Les 4 budgets sont votés à l'unanimité

#### 4) Désignation du correspondant Défense

Le nom d'Eric Bossion est proposé.

Adopté à l'unanimité

#### 5) Désignation des représentants communaux dans les commissions communautaires

- Agriculture, Alimentation et forêt : Alexandre Delfaud
- Culture et Patrimoine : Nathalie Schocron
- Eau grand et petit cycle (dont SPANC) : Jacques Montal
- Economie, tourisme, attractivité et développement local : Maxime Hug
- Enfance, jeunesse, vie étudiante et sport : Sylvie Thamié (en lien avec Frédéric Graves pour le sport)
- Climat et économie circulaire : Marianne Murat
- Finances, administration générale : Maxime Hug
- Habitat, aménagement et politiques contractuelles : Nathalie Schocron (Maxime Hug y est de fait en tant que Vice Président du Grand Figeac en charge de l'Habitat).
- Planification, urbanisme et mobilité (PLUI) : Maxime Hug
- Santé, affaires sociales, services publics : Agnès Morinière
- Voirie, éclairage public, bâtiments et déchets ménagers : Eric Bossion

L'ensemble des candidatures sont adoptées à l'unanimité

Décision est prise que les représentants communaux diffusent au conseil municipal les ordres du jour et les comptes rendus des réunions avec les décisions importantes adoptées

#### 6) Désignation du délégué communal auprès du Parc Naturel Régional des Causses du Quercy

Marianne Murat se porte candidate au poste de titulaire et Jean Pierre Sales comme suppléant.

Adopté à l'unanimité

## ➤ Questions Diverses

### - L'aire de loisir (terrains de pétanque)

Trois offres ont été reçues suite à la consultation lancée, une seule était dans l'estimatif du budget (un peu inférieure même). Pour des travaux comme ceux là il n'y a pas besoin d'appel d'offre (inférieur à 100 000€), ni de délibération en conseil municipal. L'offre retenue est celle de la Société SAT (venue faire les travaux des plateaux ralentisseurs il y a quelques semaines) pour l'offre de base, l'option quant à elle ne sera sans doute pas faite (places de parking supplémentaires) afin de limiter l'artificialisation des sols et préserver les espaces enherbés.

### - Diminution des horaires au guichet de la Gare

Maxime Hug informe l'ensemble du conseil de ce projet de diminution des horaires au guichet de la gare, alors qu'aucune communication de la part de la SNCF a été faite à la mairie. C'est l'association de défense de la gare qui nous en informe. Monsieur le Maire a fait un courrier de demande de précision auprès du service concerné. Un conseiller précise que l'agent SNCF sera bien présent en gare mais n'aura plus le droit d'ouvrir le guichet sur l'horaire en question. Il nous informe que l'association est sur le coup et compte bien se faire entendre à Toulouse.

### - Retour des habitants sur la communication

Plusieurs conseiller.es ont eu des retours très positifs sur la mise en place de la communication avec notamment la diffusion des comptes rendus municipaux après chaque conseil. Pour information une trentaine d'inscrits par mail, 12 par courrier et une hausse de la fréquentation sur Intramuros où l'ensemble des informations sont publiées.

Fin de séance : 22h30

CR réalisé par Maëlys Cayrol & Nathalie Schocron